

**Union Syndicale des Retraités
CGT du Cher**

Bourges, le 19 Décembre 2007

8, Place Malus
18000 BOURGES

- - - - -

Tél. 02 48 21 24 79

Fax. 02 48 21 24 89

*Monsieur le Président de l'UMP du Cher
Messieurs les Parlementaires UMP*

La conférence tripartite (Gouvernement, Organisations syndicales, Medef) se tient demain à Paris et a pour mission de veiller au respect de la garantie du Pouvoir d'Achat des Retraites et pensions, elle peut proposer au Parlement une correction du taux de revalorisation des pensions dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

La baisse du Pouvoir d'Achat depuis 1995 des 13 millions de Retraités et pensionnés est reconnue par les pouvoirs publics dans le rapport du Comité National des Retraités et Personnes Agées (CNRPA) établi en 2005, mais aucune mesure n'est prise pour résorber cette perte tant pour le secteur privé que pour le secteur public.

Mieux, le gouvernement à la prétention en 2008, de n'augmenter la retraite de base que de 1,1 % sous le prétexte fallacieux que l'augmentation en 2007 aurait été trop importante.

C'est une véritable provocation au moment où l'indice des prix qui déjà ne reflète pas la hausse réelle du coût de la vie, affiche une augmentation de 2,4 %.

C'est une véritable provocation quand on sait que 53 % des Retraités perçoivent moins de 1.300 €uros par mois, que 22 % ont moins de 700 €uros dont une très grande majorité de femmes et que la baisse du Pouvoir d'Achat, 15 % depuis 1993, touche tous les Retraités et très durement celles et ceux aux faibles retraites.

Le gouvernement de Mr Sarkozy, aidé par le vote des Parlementaires de l'UMP vient de supprimer l'exonération de la redevance Télévision (116 €) aux personnes âgées de plus de 65 ans, les plus modestes.

Ainsi, 780.000 foyers dont plus de 30.000 dans le Cher non imposables, donc aux faibles pensions sont frappés, quand dans le même temps, un grand nombre de ménages riches pourront échapper à l'impôt sur le revenu avec notamment le «bouclier» fiscal et les 478 niches fiscales de notre pays.

Et ce même gouvernement, à partir d'un amendement du groupe UMP à l'Assemblée Nationale vient de décider la suppression de l'Impôt de Bourse, portant sur les principales transactions boursières, encore un cadeau qui ne s'adresse pas à ceux qui ont un revenu modeste quand on sait que 1 % des Actionnaires détiennent 50 % du patrimoine boursier.

Plus généralement, le cadeau fiscal de près de 15 milliards d'€uros dont la presque totalité bénéficie aux plus aisés et aux entreprises montre la conception de la justice sociale et de l'équité du pouvoir.

C'est aussi au nom de la justice sociale que le gouvernement, avec le soutien des Parlementaires de l'UMP applique les franchises médicales qui pénalisent les malades, projette d'instaurer la TVA Sociale et la récupération de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) sur les successions ; une fois les élections du printemps passées. C'est aussi au nom de la justice sociale qu'une commission du Sénat rapporte dans ses conclusions « *Les femmes de ce 21^{ème} siècle travaillent, le droit à la réversion n'a plus lieu d'être ; pour les plus démunies, une aide sera créée* ».

Mr Sarkozy, son gouvernement et sa majorité parlementaire ont entrepris de casser les Régimes Spéciaux toujours en vertu de l'équité, mais en réalité pour mieux pouvoir porter un nouveau coup à tous les régimes de retraite dès 2008.

Ces régimes spéciaux dont les bénéficiaires sont qualifiés de nantis de privilégiés par des médias serviles, mais aussi par des hommes politiques du pouvoir sont des acquis sociaux qui devraient être une référence pour le progrès de tous.

Que représente vraiment le coût de ces acquis sociaux en regard des gâchis financiers et des cadeaux fiscaux consentis aux plus aisés, cadeaux inefficaces économiquement et qui se comptent par centaines de milliards ?

Et puis toujours à propos d'équité, un Parlementaire (Député ou Sénateur) avec un seul mandat de cinq ans, touchera une retraite partielle de 1.500 € par mois, la majorité des retraités de la SNCF, d'EdF/GdF ou du privé, avec 37,5 ou 40 ans de cotisations n'en touchent pas autant. Que dire du Président de la République, qui après un seul mandat de cinq ans, perçoit une retraite de 5.250 € par mois !

La France est un pays riche, contrairement à ce que tente de faire croire le Président de la République, les caisses ne sont pas vides.

La France se situe au 5^{ème} rang mondial de la concentration de richesses privées avec 260.000 millionnaires en dollars. 2.000 foyers disposent d'un patrimoine de plus de 20 millions d'€uros, tandis que 320 foyers très riches ont un patrimoine individuel de plus de 50 millions d'€uros.

Les profits sont en hausse constante, tout comme les dividendes versés aux actionnaires, les gros en particulier, mais les investissements productifs et sociaux des entreprises sont 8 fois moins importants que ceux faits dans la sphère financière et la spéculation.

La France qui peut dépenser plus de 50 milliards d'€uros pour moderniser l'arme nucléaire et équiper l'Armée de 294 avions de combat « Rafale » n'est pas capable de solutionner la question de la pauvreté, 12 % de la population vit sous le seuil de pauvreté et de plus en plus de personnes qui travaillent et de retraités sont obligés d'avoir recours aux organisations humanitaires et caritatives.

Le gouvernement, en 2006, a donné 65 milliards d'aide publique aux entreprises. Ce sont 236 milliards d'exonérations de cotisations sociales (cumul depuis 15 ans) qui mettent en péril la Sécurité Sociale dans toutes ses composantes et particulièrement le système de retraite par répartition basé sur la solidarité entre générations et la contribution des entreprises à partir des richesses créées par le travail.

Ce n'est pas en nivelant par le bas que l'on s'attaque aux véritables injustices, mais par la juste redistribution des richesses créées, la juste récompenses du travail de tous, y compris des Retraités qui en leur temps ont aussi créés des richesses et continuent à être des acteurs économiques.

La CGT, dans ce contexte, pose avec force et ténacité des revendications, fait des propositions pour répondre aux questions qui se posent en particulier pour les Retraités.

Résorber la perte énorme de pouvoir d'achat, augmenter de 200 € les retraites, porter le minimum contributif au niveau du SMIC revendiqué à 1.500 €, indexer les retraites sur les salaires, porter la pension de réversion à 75 %, supprimer toutes les franchises médicales, revenir à l'exonération totale et définitive de redevance Télé pour les personnes de plus de 65 ans non imposables sur le revenu.

Pour répondre à ces revendications, il faut une volonté politique et dégager les moyens financiers qui existent avec les profits qui doivent être mis progressivement à contribution. C'est à une redistribution des richesses vers les salaires, les retraites, vers le social que l'on doit s'engager.

Pour l'Union Syndicale des Retraités CGT

J. FABIEN

C. DUCROS

R. LEGER